

# PROCÈS-VERBAL N° 1

## CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE MONAVENIR

### Réunion annuelle d'organisation

Le mercredi 4 décembre 2019

*Salle du Conseil, Siège social*

**19 heures**

#### 1. Ouverture de la réunion annuelle d'organisation du Conseil, appel nominal

Monsieur André Blais, directeur de l'éducation, déclare la réunion annuelle d'organisation du Conseil du 4 décembre 2019 ouverte à 19 h.

Monsieur Blais souhaite la bienvenue aux conseillers scolaires et aux membres du personnel. Il procède à l'appel nominal.

*Région de Mississauga*

*Donald Blais*

*Région de Durham-Peterborough*

*Roger Brideau*

*Région de Lincoln-Niagara*

*Melinda Chartrand*

*Région de Toronto Ouest*

*Nathalie Dufour-Séguin*

*Région de Toronto Est*

*Anne Godbout*

*Région de Dufferin-Peel-Wellington*

*Geneviève Grenier*

*Région de Halton*

*Dominique Janssens*

*Région de Hamilton-Wentworth*

*Marcel Levesque*

*Région de York*

*Maxime Papillon*

*Région de Waterloo-Brant-Haldimand-Norfolk*

*Dorothee Petit-Pas*

*Région de Simcoe-Muskoka*

*Claire Thibideau*

*Région de Welland*

*Jo-Anne Thibodeau*

*Élève conseillère*

*Emily-Rose Njonde*

*Élève conseiller*

*Émile Trottier*

*Membres du personnel :*

*André Blais, directeur de l'éducation*

*Dereck Chin, chef des affaires*

*Anik Gagnon, surintendante de l'éducation*

*Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation*

*Mikale Joly, directrice exécutive, Service des relations corporatives*

*Jean Magny, surintendant de l'éducation*

*Nicole Mollot, surintendante de l'éducation*  
*Vincent Nguyen Van Mai, chef administratif*  
*Jérôme Pépin, surintendant de l'éducation*  
*Catherine Audet, conseillère aux communications*  
*Virginie Oger, conseillère aux communications*  
*Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires*  
*Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

## **2. Reconnaissance des territoires autochtones**

Nous aimerions prendre un moment pour remercier les peuples autochtones de la région, les « Hurons-Wendat », les « Anishinaabe » et les « Haudenosaunee » pour le partage de leur territoire ancestral, surtout les Premières Nations Chippewas de Rama, Beausoleil, Georgina Island, Scugog, Curve Lake, Hiawatha, Alderville et les Métis qui s'y retrouvent.

## **3. Liturgie de la parole**

Monsieur André Blais, directeur de l'éducation, invite monsieur Sébastien Lacroix, conseiller aux affaires diocésaines et scolaires, à prendre la parole

### **3.1 Prière d'ouverture**

La prière d'ouverture est récitée par monsieur Lacroix.

### **3.2 Lecture choisie (texte biblique)**

L'élève conseillère Emily-Rose Njonde procède à la lecture du livre de Michée (6,8).

### **3.3 Rite d'engagement des conseillers scolaires**

Le rite d'engagement est récité par les conseillers scolaires.

### **3.4 Prière universelle (intention)**

Les intentions de prière sont récitées par l'élève conseiller Émile Trottier.

## **4. Adoption de l'ordre du jour**

### Motion 1, Résolution 1/2019

Le conseiller Marcel Levesque propose

Appuyé par le conseiller Roger Brideau

Que l'ordre du jour de la réunion annuelle d'organisation du 4 décembre 2019 soit adopté sous la forme présentée.

ADOPTÉE

## **5. Nomination des scrutateurs ou des scrutatrices**

### Motion 2, Résolution 2/2019

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par le conseiller Maxime Papillon

Que madame Suzanne Iskander et monsieur Vincent Nguyen Van Mai soient nommés à titre de scrutateurs aux élections de la réunion annuelle d'organisation.

ADOPTÉE

## **6. Élection à la présidence du Conseil**

### **6.1 Procédures d'élection**

Le président d'assemblée, le directeur de l'éducation, monsieur André Blais, informe l'assemblée des procédures qui régissent la période d'élections. Il rappelle aux conseillers scolaires le paragraphe 4) de l'article 208 de la Loi sur l'éducation ainsi que la procédure électorale stipulée dans l'article 2.05 du Règlement de procédures du Conseil.

### **6.2 Mises en candidature**

#### Motion 3, Résolution 3/2019

Le conseiller Roger Brideau propose

Appuyé par le conseiller Donald Blais

Que la conseillère Melinda Chartrand soit mise en candidature pour le poste de la présidence du Conseil pour le terme 2019-2020.

#### **6.2.1 Clôture de la période des mises en candidature**

Le président d'assemblée, monsieur André Blais, déclare close la période des mises en candidature à la présidence du Conseil pour le terme 2019-2020.

#### **6.2.2 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature**

La candidate à la présidence, la conseillère Melinda Chartrand, accepte que sa candidature soit posée à titre de présidence pour le terme 2019-2020.

#### **6.2.3 Discours des personnes mises en candidature**

La candidate à la présidence, la conseillère Melinda Chartrand, prend la parole et prononce un court discours.

#### **6.2.4 Vote au scrutin**

Sans objet.

#### **6.2.5 Résultat du vote**

Sans objet.

#### **6.2.6 Déclaration de la personne élue**

Le président d'assemblée, monsieur André Blais, déclare que la conseillère Melinda Chartrand est réélue, par acclamation, à la présidence du Conseil pour le terme 2019-2020.

#### **6.2.7 Discours de la présidence élue**

La présidence élue remercie les conseillères et conseillers scolaires de leur confiance.

## **7. Élection à la vice-présidence du Conseil**

### **7.1. Mises en candidature**

#### Motion 4, Résolution 4/2019

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par le conseiller Dominique Janssens

Que la conseillère Geneviève Grenier soit mise en candidature pour le poste de la vice-présidence du Conseil pour le terme 2019-2020.

#### Motion 5

Le conseiller Roger Brideau propose

Appuyé par

Que la conseillère Dorothée Petit-Pas soit mise en candidature pour le poste de la vice-présidence du Conseil pour le terme 2019-2020.

Il est à noter que la conseillère Dorothée Petit-Pas a décliné sa mise en candidature à la charge de vice-présidence du Conseil avant même qu'un appuieur n'ait pu se manifester.

#### **7.1.1 Clôture de la période des mises en candidature**

Le président d'assemblée, monsieur André Blais, déclare close la période des mises en candidature pour le poste à la vice-présidence du Conseil pour le terme 2019-2020.

#### **7.1.2 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature**

La candidate à la vice-présidence, la conseillère Geneviève Grenier, accepte que sa candidature soit posée à la vice-présidence du Conseil pour le terme 2019-2020.

#### **7.1.3 Discours des personnes mises en candidature**

La candidate à la vice-présidence, la conseillère Geneviève Grenier, prend la parole et prononce un court discours.

#### **7.1.4 Vote au scrutin**

Sans objet.

#### **7.1.5 Résultat du vote**

Sans objet.

#### **7.1.6 Déclaration de la personne élue**

Le président d'assemblée, monsieur André Blais, déclare que la conseillère Geneviève Grenier est réélue à la vice-présidence du Conseil pour le terme 2019-2020.

### **7.1.7 Discours de la vice-présidence élue**

La conseillère Geneviève Grenier remercie les membres du Conseil pour leur appui et leur confiance.

### **7.1.8 Transfert de présidence d'assemblée**

Le président d'assemblée, monsieur André Blais, transfère la présidence d'assemblée à la présidence réélue du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand.

La réunion se poursuit sous la présidence de la conseillère Melinda Chartrand.

## **8. Constitution des comités**

Note : Article 9.09 - *Règlement de procédure du Conseil - Présidence membre d'office*

« La présidence du Conseil est membre de tous les comités du Conseil, sauf les comités statutaires. Elle compte comme membre aux fins de quorum, participe aux délibérations et y a droit de vote. En l'absence de la présidence, la vice-présidence devient membre d'office des Comités où elle est déléguée. »

### **8.1 Comité d'apprentissage parallèle dirigé pour les élèves dispensés de fréquentation scolaire (CAPD) (Comité statutaire)**

**Mandat :** Le Comité étudie les demandes de permission d'apprentissage parallèle dirigé pour les élèves dispensés de fréquentation scolaire selon un programme qui répond aux besoins et aux intérêts de l'élève, formule des recommandations et fait rapport au Conseil.

**Composition :** Un membre du Conseil  
Une personne représentant la communauté  
La surintendance en enfance en difficulté

**Durée du mandat :** Un an

**Nombre de rencontres :** Au besoin

#### **8.1.1 Mises en candidatures**

Motion 6, Résolution 5/2019

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par le conseiller Dominique Janssens

Que le conseiller Roger Brideau soit mis en candidature à la charge de membre du Comité d'apprentissage parallèle dirigé pour le terme 2019-2020.

#### **8.1.2 Clôture de la période des mises en candidature**

La présidence d'assemblée, la conseillère Melinda Chartrand, déclare close la période des mises en candidature au Comité d'apprentissage parallèle dirigé pour le terme 2019-2020.

### **8.1.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature**

Le conseiller Roger Brideau accepte que sa candidature soit posée à la charge de membre du Comité d'apprentissage parallèle dirigé pour le terme 2019-2020.

### **8.1.4 Vote au scrutin**

Sans objet.

### **8.1.5 Résultat du vote**

Sans objet.

### **8.1.6 Déclaration des personnes élues**

La présidente d'assemblée, la conseillère Melinda Chartrand, déclare que le conseiller Roger Brideau est nommé membre du Comité d'apprentissage parallèle dirigé pour le terme 2019-2020.

La présidence du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, souhaite remercier monsieur Claude Légère d'avoir accepté encore une fois de siéger au Comité d'apprentissage parallèle dirigé du Conseil.

## **8.2 Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation**

**Mandat :** Le Comité étudie en huis clos très restreint le processus et l'évaluation du rendement de la direction de l'éducation, formule des recommandations et fait rapport au Conseil.

**Composition :** la présidence élue du Conseil (2019-2020)  
1 membre du Comité (2016-2017)  
3 autres conseillères/conseillers  
le titulaire du poste

### **8.2.1 Mises en candidatures**

#### Motion 7, Résolution 6/2019

La conseillère Geneviève Grenier propose  
Appuyée par le conseiller Roger Brideau  
Que le conseiller Dominique Janssens soit mis en candidature à la charge de membre du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour le terme 2019-2020.

#### Motion 8, Résolution 7/2019

La conseillère Nathalie Dufour-Séguin propose  
Appuyée par la conseillère Dorothée Petit-Pas  
Que le conseiller Donald Blais soit mis en candidature à la charge de membre du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour le terme 2019-2020.

#### Motion 9, Résolution 8/2019

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par le conseiller Dominique Janssens

Que la conseillère Geneviève Grenier soit mise en candidature à la charge de membre du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour le terme 2019-2020.

#### Motion 10, Résolution 9/2019

Le conseiller Maxime Papillon propose

Appuyé par la conseillère Melinda Chartrand

Que le conseiller Marcel Levesque soit mis en candidature à la charge de membre du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour le terme 2019-2020.

### **8.2.2 Clôture de la période des mises en candidature**

La présidence d'assemblée, la conseillère Melinda Chartrand, déclare close la période des mises en candidature à la charge de membre du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour le terme 2019-2020.

### **8.2.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature**

Le conseiller Dominique Janssens accepte que sa candidature soit posée à la charge de membre du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour le terme 2019-2020.

Le conseiller Donald Blais accepte que sa candidature soit posée à la charge de membre du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour le terme 2019-2020.

La conseillère Geneviève Grenier accepte que sa candidature soit posée à la charge de membre du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour le terme 2019-2020.

Le conseiller Marcel Levesque décline que sa candidature soit posée à la charge de membre du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour le terme 2019-2020.

### **8.2.4 Vote au scrutin**

Sans objet.

### **8.2.5 Résultat du vote**

Sans objet.

### **8.2.6 Déclaration des personnes élues**

La présidente d'assemblée, la conseillère Melinda Chartrand, déclare que les conseillers scolaires Dominique Janssens, Donald Blais, Geneviève Grenier ainsi que la présidence du Conseil pour le terme 2019-2020 sont élus membres du Comité d'évaluation du rendement de la direction de l'éducation pour le terme 2019-2020.

La conseillère Chartrand informe la table qu'un cinquième candidat, tel que prescrit par le Règlement de procédures du Conseil, sera élu lors d'une prochaine réunion ordinaire du Conseil.

### **8.3 Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)**

Les statuts et règlements de l'Association requièrent que la personne à la présidence ou son délégué siége au conseil d'administration de l'Association pour représenter notre Conseil.

#### **Délégation :**

La présidence du Conseil. Si la présidence décline, le Conseil procède à l'élection d'un délégué.

Tous les membres du Conseil peuvent participer à l'assemblée générale annuelle de l'AFOCSC avec droit de vote.

#### **Responsabilité d'ordre général :**

Tout membre représentant le Conseil à l'AFOCSC doit toujours représenter les intérêts de la table en s'assurant d'obtenir un mandat accompagné d'une motion et d'une résolution.

Tout membre représentant le Conseil auprès de l'AFOCSC doit s'assurer de partager l'avancement des dossiers avec la présidence, la vice-présidence et la direction de l'éducation (exemple : compte-rendu d'activités, le bulletin d'information mensuel, les bulletins de relation de travail). Il incombe à la représentante d'en informer les autres membres de la table du Conseil lors des réunions ordinaires du Conseil.

Lorsque l'AFOCSC doit prendre une décision exigeant une contribution financière de la part de ses membres conseils ou lorsqu'une décision pourrait avoir un impact de nature politique (mémoires, poursuites ou tout autre sujet) qui pourrait avoir un impact sur le Conseil, le représentant du Conseil à l'AFOCSC doit obtenir un mandat accompagné d'une motion et d'une résolution du Conseil.



**Durée du mandat :**

Le terme est de décembre à novembre

**8.3.1 Mise en candidature**

Sans objet.

La conseillère Melinda Chartrand, ayant été élue par acclamation présidente du Conseil, accepte d'être déléguée à l'AFOCSC pour le terme 2019-2020.

La présidence du Conseil informe la table que le conseiller Dominique Janssens a accepté d'agir à titre de remplaçant de la présidence lors de rencontres, si nécessaire.

**8.3.2 Clôture de la période des mises en candidature**

Sans objet.

**8.3.3 Vérification de la disponibilité des personnes mises en candidature**

Sans objet.

**8.3.4 Vote au scrutin**

Sans objet.

**8.3.5 Résultat du vote**

Sans objet.

**8.3.6 Déclaration de la personne élue**

Sans objet.

**8.4 Formation et participation aux congrès**

Les délégations pour les associations citées ci-dessous seront choisies trois mois avant la tenue des rencontres :

**1. Association franco-ontarienne des conseils scolaires (AFOCSC)**

- Les 22 et 23 mai 2020 à Toronto, Ontario
  - i. **Délégation** : tous les conseillers scolaires et les élèves conseillers

**2. Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)**

- Du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2020 à Winnipeg, Manitoba
  - i. **Délégation** : présidence ou vice-présidence et un élève conseiller

**3. Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF)**

- Du 29 au 31 octobre 2020 à Sudbury, Ontario
  - i. **Délégation** : Présidence ou vice-présidence, quatre membres du Conseil plus le ou la représentante du Conseil au CA de l'AFOCSC (maximum de 6 personnes)

#### **4. Association canadienne des commissaires d'écoles catholiques (ACCEC)**

- Du 4 au 6 juin 2020 à Blue Mountain, Ontario
  - i. **Délégation** : présidence ou vice-présidence et quatre membres du Conseil (maximum de cinq personnes)

#### **5. Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)**

- Du 23 au 25 octobre 2020 à Ottawa, Ontario
  - i. **Délégation** : 1 membre du Conseil

#### **6. Parents partenaires en éducation**

- À confirmer en mai ou juin 2020
  - i. **Délégation** : 1 membre du Conseil (le membre élu au CPP)

La présidence du Conseil, la conseillère Melinda Chartrand, rappelle qu'un tableau de participation sera circulé afin de sonder l'intérêt des conseillers scolaires aux différents congrès et formations.

À la demande de la table, la présidence précise qu'il est possible que les participations aux différents congrès soient, exceptionnellement, modifiés pour que plus ou moins de conseillers scolaires y participent.

#### **10. Questions diverses**

Aucune question diverse.

#### **11. Dépôt du rapport annuel de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier du Conseil 2018-2019**

Monsieur André Blais, directeur de l'éducation, présente le rapport annuel 2018-2019 de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier du Conseil, tel que mandaté par la Loi sur l'éducation.

Monsieur Blais rappelle que la version finale du rapport annuel sera présentée lors de la réunion mensuelle du Conseil du 18 décembre prochain. Il remercie l'équipe du Service des relations corporatives pour tous les efforts déployés pour l'élaboration de ce rapport qui sera partagé seulement en version numérique.

#### **12. Levée de la réunion annuelle d'organisation du Conseil**

Les points à l'ordre du jour de la réunion annuelle d'organisation étant épuisés, la réunion est levée à 20 h 02.



---

*Direction de l'éducation*



---

*Présidence du Conseil*